

Calendrier des concours et examens techniques 2021

(mis à jour le 22/03/2021)

CATEGORIE	CORPS	RECRUTEMENT	CONDITIONS DE CANDIDATURE	POSTES	INSCRIPTIONS		DATES DES EPREUVES		SERVICES A CONTACTER
					OUVERTURE	DLI	ECRIT	ORAL	
A+	INGENIEUR DES PONTS, DES EAUX ET DES FORETS (I.P.E.F)	CONCOURS INTERNE A CARACTERE PROFESSIONNEL	Ouvert aux ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, aux ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture, aux ingénieurs de recherche des établissements publics placés sous tutelle des ministres chargés de l'agriculture ou du développement durable, aux ingénieurs des travaux publics de l'Etat, aux ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, aux ingénieurs des travaux de la météorologie et aux ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat, ayant accompli en cette qualité, au 1 ^{er} octobre de l'année du concours, en position d'activité ou de détachement, cinq ans au moins de services effectifs dans un ou plusieurs corps mentionnés ci-dessus.	9	21/12/2020	29/01/2021	18/03/2021	A partir du 14 juin 2021	Ministère de la transition écologique https://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/ingenieur-e-s-des-ponts-des-eaux-et-des-forets-a160.html
A+	INGENIEUR DES PONTS, DES EAUX ET DES FORETS (I.P.E.F)	RECRUTEMENT PAR VOIE DE SELECTION PROFESSIONNELLE	Ouvert aux ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, aux ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture, aux ingénieurs de recherche des établissements publics placés sous tutelle des ministres chargés de l'agriculture ou de la transition écologique, aux ingénieurs des travaux publics de l'Etat, aux ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, aux ingénieurs des travaux de la météorologie, aux ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat ayant accompli, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle cette liste est établie, en position d'activité ou de détachement, au moins quinze ans de services dans l'un ou plusieurs des corps mentionnés	7	22/03/2021	07/05/2021	-	A partir du 4 octobre 2021	Les questions liées à ce concours seront adressées à l'adresse courriel ci-dessous: concours.ipef-la@developpement-durable.gouv.fr
A	INGENIEUR DES ETUDES ET DE L'EXPLOITATION DE L'AVIATION CIVILE (I.E.E.A.C)	CONCOURS EXTERNE	Concours externe organisé par filières ouvert aux candidats âgés de dix-huit ans au moins et de trente ans au plus au 1er janvier de l'année du concours, Et justifier d'une deuxième année de classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles ou de classes préparatoires intégrées. <i>Organisé avec le groupe Concours Communs des instituts nationaux polytechniques (CCINP).</i>	14	10/12/2020	12/01/2021	3 au 6 mai 2021	A partir du 21 juin 2021	Service des Concours Communs des INP http://www.concours-commun-inp.fr/fr/index.html
		CONCOURS INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> Ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux militaires et magistrats, justifiant de trois ans au moins de services publics au 1er janvier de l'année du concours. Ce concours est également ouvert aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale et aux ouvriers de l'Etat, justifiant de trois ans au moins de services publics au 1er janvier de l'année du concours. Ouvert aux ICNA qui ont été nommés après admission au concours externe d'accès à ce corps, et qui, avant leur titularisation, se sont vus déclarés inaptes pour raisons médicales. 	3	01/12/2020	17/01/2021	15 et 16 avril 2021	19 au 20 avril 2021	DGAC (SG/GCRH)
		EXAMEN PROFESSIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> Ouvert aux ICNA, IESEA et TSEEAC comptant au moins dix années de services effectifs à la date de clôture des inscriptions, accomplis dans un ou plusieurs corps de la direction générale de l'aviation civile ou de l'établissement public Météo France. Ouvert aux TSDD comptant au moins dix années de services effectifs à la date de clôture des inscriptions, accomplis dans un ou plusieurs corps relevant du ministre chargé de l'environnement au sein des services spéciaux des bases aériennes ou des équipes spécialisées des bases aériennes, de la direction générale de l'aviation civile, de l'école nationale de l'aviation civile ou de l'établissement public Météo-France. 	2	05/10/2020	05/11/2020	06 janvier 2021	07 et 08 juillet 2021	DGAC (SG/GCRH)

Calendrier des concours et examens techniques 2021

(mis à jour le 22 mars 2021)

CATEGORIE	CORPS	RECRUTEMENT	CONDITIONS DE CANDIDATURE	POSTES	INSCRIPTIONS		EPREUVES		SERVICES A CONTACTER
					OUVERTURE	DLI	ECRIT	ORAL	
A	INGENIEUR ELECTRONICIEN DES SYSTEMES DE LA SECURITE AERIEENNE (I.E.S.S.A)	CONCOURS EXTERNE PAR SPECIALITES	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvert aux titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III dans les domaines mathématiques, sciences et techniques dans la spécialité " mathématiques, physique appliquée ; • Ouvert aux titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) pour chacune des spécialités " Génie électrique et informatique industrielle " et " Réseaux et télécommunications ; • Ouvert aux titulaires d'une qualification ou d'une formation reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'entrée aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ; • Ouvert aux candidats qui justifient, à la date de publication des résultats d'admissibilité des concours, d'une inscription en seconde année de classe préparatoire ou en deuxième année universitaire en vue de l'obtention de l'un des titres ou diplômes précités, ou bien d'une qualification ou d'une formation reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007. 	32	01/12/2020	15/02/2021	7 et 8 avril 2021	07 au 11 juin 2021	ENAC http://www.enac.fr/
		CONCOURS EXTERNE SPECIAL	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvert aux titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau I dans les domaines mathématiques, sciences et techniques, ou d'une qualification ou d'une formation reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 ; • Ouvert aux candidats qui justifient, à la date de publication des résultats d'admissibilité du concours, d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'une qualification ou d'une formation reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007. 	6	01/12/2020	15/02/2021		07 au 11 juin 2021	ENAC http://www.enac.fr/
		CONCOURS INTERNE	<p>Ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux militaires et magistrats, justifiant de quatre ans au moins de services publics au 1er janvier de l'année du concours.</p> <p>Ouvert aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale et aux ouvriers de l'Etat, justifiant de quatre ans au moins de services publics au 1er janvier de l'année du concours.</p>	4	01/12/2020	17/01/2021	7 et 8 avril 2021	07 au 11 juin 2021	DGAC (SG/GCRH)
		EXAMEN PROFESSIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvert aux fonctionnaires ainsi qu'aux contractuels et ouvriers régis respectivement par le décret n° 48-1018 du 16 juin 1948 fixant le statut des agents sur contrat du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme (secrétariat général à l'aviation civile) et par le décret du 8 janvier 1936 fixant le statut des personnels ouvriers des établissements et services déconcentrés du ministère de l'air. Ces personnels doivent être en fonction dans l'administration de l'aviation civile ou de l'établissement public Météo-France et compter au moins neuf ans de services effectifs en cette qualité ; • Ouvert aux TSEEAC en fonction dans une " centrale énergie " et comptant cinq ans, au moins, de services effectifs en cette qualité dans une " centrale énergie " ; • Ouvert aux ouvriers des parcs et ateliers régis par le décret n° 65-382 du 21 mai 1965 modifié en fonction au sein de la DGAC, de l'ENAC ou de l'établissement public Météo-France et comptant au moins neuf années de services effectifs dans ces affectations. 	8	09/12/2020	14/01/2021		16 au 18 mars 2021	DGAC (SG/GCRH)

Calendrier des concours et examens techniques 2021

(mis à jour le 22 mars 2021)

CATEGORIE	CORPS	RECRUTEMENT	CONDITIONS DE CANDIDATURE	POSTES	INSCRIPTIONS		DATES DES EPREUVES		SERVICES A CONTACTER
					OUVERTURE	DLI	ECRIT	ORAL	
B	TECHNICIEN SUPERIEUR DES ETUDES ET DE L'EXPLOITATION DE L'AVIATION CIVILE (T.S.E.E.A.C.)	CONCOURS EXTERNE	Ouvert aux candidats titulaires, au 1 ^{er} octobre de l'année du concours, du baccalauréat, d'un diplôme ou titre classé au moins au niveau IV ou d'autres qualifications jugées équivalentes dans les conditions fixées par le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.	23	01/12/2020	01/02/2021	12 et 13 avril 2021	2 au 4 juin 2021	ENAC http://www.enac.fr/
		CONCOURS INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> Ouvert aux fonctionnaires et agents publics de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics en relevant, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, justifiant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, d'au moins quatre années de services publics effectifs ; Ouvert également aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionné au troisième alinéa du 2^o de l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984, dans les conditions fixées par cet alinéa. 	6	01/12/2020	17/01/2021	12 et 13 avril 2021	2 au 4 juin 2021	DGAC (SG/SDP/GCRH)
		EXAMEN PROFESSIONNEL	Ouvert aux ouvriers de l'Etat, aux ouvriers des parcs et ateliers régis par le décret n° 65-382 du 21 mai 1965 relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928, aux dessinateurs de l'équipement régis par le décret n° 70-606 du 2 juillet 1970 portant statut particulier du corps des dessinateurs de l'équipement, aux assistants d'administration de l'aviation civile et aux adjoints d'administration de l'aviation civile justifiant, au 1 ^{er} janvier de l'année de l'examen, d'au moins huit années de services effectifs dans les services de la direction générale de l'aviation civile, de l'Ecole nationale de l'aviation civile ou de l'établissement public Météo-France.	3	04/01/2021	23/02/2021	01 juin 2021	01 au 03 septembre 2021	DGAC (SG/SDP/GCRH)
		CONCOURS SUR TITRES	Ouvert aux candidats âgés d'au moins 21 ans au 31 décembre de l'année du concours qui justifient, en application de la directive n° 2006/23/CE du 5 avril 2006 concernant une licence communautaire de contrôleur de la circulation aérienne, de la détention d'une licence de contrôleur de la circulation aérienne assortie d'une qualification de contrôleur d'aérodrome et validée par l'apposition d'une mention d'unité. Les candidats doivent, en outre justifier d'un niveau 4 en langue française de l'échelle d'évaluation des compétences linguistiques de la directive précitée.	PAS DE RECRUTEMENT EN 2021				DGAC (SG/SDP/GCRH)	